



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL RÉGIONAL D'EMMAÜS EUROPE

Du 27 avril 2021

RÉUNION PAR VISIOCONFÉRENCE



| | | | |
|-----------------|---|--|--------------------------|
| PRÉSENTS | MEMBRE DU CONSEIL RÉGIONAL | | |
| | Carina AALTONEN, Présidente d'Emmaüs Europe Jean-Philippe LEGAUT, Trésorier d'Emmaüs Europe | | |
| | DÉLÉGUÉ(E)S NATIONAUX | | NOMBRE DE VOTANTS |
| | Serena LEMMENS, Allemagne Julio DE LA GRANJA, Belgique Sabina ARNAUT JAHIC, Bosnie-Herzégovine Jose Maria GARCIA BRESO, Espagne Anu LAHDE, Finlande Annick BERTHIER, France | Virginia TALLONE, Italie Jos VAN DER MEER, Pays-Bas Gélu NICHITEL, Roumanie Tony FERRIER, Royaume-Uni Jérémie UDRY, Suisse Grigory SEMENCHUK, Ukraine | 12 Votants |
| | CONSEILLERS D'EMMAÜS INTERNATIONAL - RÉGION EUROPE | | NOMBRE DE VOTANTS |
| | Maryse FAURE, France (elle a rencontré des problèmes de connexion et n'a pas pu prendre part au vote) Simon GRAINGE, Royaume-Uni Martha HANNUS, Finlande Aurore QUEREL, Secrétaire d'Emmaüs Europe, France | Amanda STECKLY, Royaume-Uni Maria Luisa TESTORI, Italie Leila THOURET, Roumanie | 7 Votants |
| | MEMBRE DE DROIT | | |
| | Patrick ATOHOUN, Président d'Emmaüs International | | |
| | PARTICIPANTS INVITÉS SANS DROIT DE VOTE | SECRÉTARIAT D'EMMAÜS EUROPE | |
| | Adrien CHABOCHE, Secrétariat d'Emmaüs International Hélène PERROT, Secrétariat d'Emmaüs International Marie-Laure AUMARD, Commissaire aux comptes | Véronica ACEVEDO CARO, Assistante Administration-Finances Marie TIXIER, Responsable Evènementiel Théo ROBIN, Responsable Solidarités Eve POULTEAU, Déléguée Générale EE | |
| EXCUSÉES | Mikel AZKONA, Espagne (CEI) Christian CALMEJANE, France (CEI) Rosa GIL ELORDUY, Espagne (CEI) Michael « Spike » HUDSON, Royaume-Uni (CEI) Grzegorz HAJDUK, DN de la Pologne Charlotte WESTER, DN de la Suède | | |

| | |
|------------------|--|
| PRÉAMBULE | <p>En Europe on sort petit à petit des confinements mais nous avons une pensée pour nos amis indiens qui vivent une 3eme vague extrêmement dure.</p> <p>Mais nous avons aussi une très bonne nouvelle, Véronica attend son deuxième enfant et je suis très heureuse pour elle. Nous allons chercher un moyen de la remplacer pour son congé de maternité qui est d'au moins 4 mois chez Emmaüs Europe et débutera fin octobre. Cela va avoir un impact sur le budget de l'association et nous vous présenterons un budget révisé en juillet.</p> |
|------------------|--|

| POINT A L'ORDRE DU JOUR | ÉCHANGES DÉBATS | CONCLUSIONS DÉCISIONS |
|--|---|---|
| 1. QUESTIONS ADMINISTRATIVES | <p><u>Approbation du Procès-verbal du Conseil Régional de février 2021</u> Aucun ajout, aucune remarque, aucune opposition n'est faite à la proposition du Procès-verbal du Conseil Régional du 04 Février 2021 par visioconférence.</p> | <p>Le Procès-verbal du Conseil Régional de février 2021 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pour</u> : 17 voix ✗ <u>Contre</u> : 0 voix ● <u>Abstention</u> : 0 voix |
| 2. APPEL A CANDIDATURE POUR UN DN AU SEIN DU BUREAU | <p>Maria Balseca a été élue au bureau mais elle a rapidement dû renoncer en raison de son impossibilité de participer aux réunions. Nos statuts précisent que le bureau doit être au moins composé d'un.e DN mais en raison de la crise sanitaire son remplacement au sein du bureau a été repoussé : merci d'envoyer vos candidatures pour le CREE de juillet.</p> <p>Simon Grainge a annoncé son départ du mouvement car il met fin à son contrat avec Emmaüs UK et Carina lui rend hommage car il a été un formidable « co-président informel » au cours de cette dernière année et a toujours été là pour le mouvement au cours des 18 dernières années. Marie France Bedleem qui n'avait pas été élue à la dernière AREE est d'accord pour être pour être candidate CEI en remplacement de Simon, cette élection aura lieu au CREE de juillet.</p> | |
| 3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 | <p>Le rapport d'activité a été envoyé en amont il est demandé aux membres du CREE de donner leur avis sur ce rapport.</p> <p><u>Remarques Jose Maria</u> :</p> <p>Il salue l'introduction de Carina car la pauvreté est une violation des droits humains fondamentaux et il nous faut sans cesse le rappeler.</p> <p>Il rappelle que la co-présidence n'existe pas dans nos statuts et demande donc de modifier le passage où il en est fait mention.</p> <p>Il aimerait aussi avoir plus d'information sur le travail du bureau.</p> <p>En effet les CR du bureau n'ont pas été envoyés régulièrement dans cette année un peu chaotique et le site web où ils sont d'habitude publiés est en cours de révision. Il est proposé de tous les renvoyer au CREE pour rattraper cette erreur.</p> | <p>Le Rapport d'activité 2020 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pour</u> : 17 voix ✗ <u>Contre</u> : 0 voix ● <u>Abstention</u> : 0 voix |

4. COMPTES 2020

Lecture du rapport du trésorier 2020 d'Emmaüs Europe par Jean-Philippe LEGAUT :

2020 a été une année difficile pour beaucoup de groupes, en raison de la situation sanitaire, des confinements et des restrictions d'activité. Certes, les cotisations étant calculées sur les ventes des années précédentes, ce n'est qu'en 2021 que nos comptes enregistreront les difficultés rencontrées par les groupes en 2020. En attendant, notre résultat financier très positif est le rappel amer que nous avons été obligés d'annuler toutes les réunions « physiques » depuis mars 2020.

Toutefois, grâce notamment au travail du secrétariat, nous avons pu mettre en place de nouvelles manières de nous retrouver, reprendre les réunions en ligne, et même inaugurer le cycle d'échanges de pratiques décidé à San Sebastian. 75 % des groupes ont payé leur cotisation en 2020 contre 58% en 2019. Cette mobilisation pour le versement des cotisations 2020, au-delà de nos prévisions initiales, est aussi la preuve que les groupes Emmaüs, alors que la période incite au repli sur soi, continuent de faire le choix de l'appartenance au mouvement et de la solidarité.

Présentation des comptes sur l'année 2020 :

Résultat

Nos dépenses totales se sont élevées à 310 341€ et nos recettes à 447 486€, soit un excédent de 137 146€. L'excédent n'est pas structurel mais est la conséquence de la situation particulière créée par le Covid-19. En effet, l'absence de réunion physique à partir de mars 2020 a entraîné une baisse très conséquente de nos dépenses sur l'année.

Recettes

Nous avions prévu, avant le début de la pandémie, des recettes des cotisations à hauteur de 324 500 €. Cette estimation, revue à la baisse en avril en raison du contexte sanitaire, a finalement été dépassée de presque 50 000 € (373 038.63€ au total).

Au total, 239 groupes ont payé leur cotisation 2020 sur un total de 316 groupes en Europe, soit 75% (contre 58% en 2019). 38 groupes ont payé les cotisations correspondant aux années précédentes.

Nous avons, par ailleurs, renoncé à la moitié de la dotation que nous avait accordée Emmaüs International (soit 25 000 € sur 50 000 €), par solidarité avec les autres régions.

Dépenses

Les dépenses ont été largement réduites par rapport au budget initial, établi avant la pandémie. L'absence de réunion physique (CREE, Bureau, collectifs, échanges de pratiques, formation) explique l'essentiel de cette baisse, ainsi que le dispositif de

Les états financiers de l'exercice 2020 sont approuvés à l'**unanimité** par le Conseil Régional :

- ✓ Pour : 17 voix
- ✗ Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le rapport du trésorier 2020 est approuvé à l'**unanimité** par le Conseil Régional :

- ✓ Pour : 17 voix
- ✗ Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le Conseil Régional approuve à l'unanimité l'affectation de l'excédent de 137 146€ aux fonds associatifs.

- ✓ Pour : 17 voix
- ✗ Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

chômage partiel dont nous avons bénéficié pendant quelques mois pour les salariés du Secrétariat.

Prêts

Les prêts suivants sont en cours :

- 2016 : Emmaüs Rzeszow – 25 000€. Remboursement en cours depuis octobre 2017.
- 2018 : Nova Generacija – 25 000€. Remboursement en cours depuis février 2019.
- 2018 : Groupe de Villafranca – 35 000€. Remboursement en cours depuis janvier 2020.
- 2019 : Emmaüs Satu Mare – 30 000€. Remboursement en cours depuis janvier 2020.

Pour tenir compte de la crise sanitaire, un report des échéances de remboursement a été proposé par le Bureau d'Emmaüs Europe aux groupes emprunteurs. Les remboursements ont ainsi été suspendu pendant 6 mois, la durée totale de remboursement étant prolongée d'autant.

Trésorerie et placements

Crédit Coopératif – nous disposons de 396 653.13€ sur ce compte.

Livret A – nous disposons de 83 683.76€ sur ce compte.

Banca Etica – nous disposons de 143 068.45€ sur ce compte.

Fonds éthique Banca Etica – 70 000€ sont actuellement placés à Banca Etica dans le cadre du fonds éthique d'Emmaüs International pour garantir des prêts en cours. Cette garantie financière expire courant 2021. Une décision doit être prise concernant ces 70 000€ courant 2021. Le transfert de ces fonds vers le nouveau Fonds éthique d'Emmaüs International est une option possible.

Solidarité

Lorsque la pandémie s'est déclarée début 2020, Emmaüs International et ses quatre régions Emmaüs Afrique, Emmaüs Amérique, Emmaüs Asie et Emmaüs Europe ont décidé de suspendre les programmes de solidarité habituels et de mettre en commun les ressources du mouvement. Ceci a permis de développer des dispositifs d'urgence pour répondre le plus rapidement et le plus concrètement possible aux besoins des groupes dont les activités étaient impactées. Les différents mécanismes mis en place ont notamment soutenu les frais de fonctionnement des groupes et la mise en œuvre de leurs actions sociales.

Les fonds nécessaires ont été principalement collectés grâce au travail des groupes du mouvement. Ils sont ainsi 47 groupes à avoir alimenté ces dispositifs, sans compter une mobilisation exceptionnelle, que nous saluons, des organisations nationales en France, au Royaume-Uni, en Suisse et en Suède. Cet effort collectif des membres du

mouvement a représenté plus de 800 000 € sur toute la période, soit les deux tiers des ressources nécessaires pour répondre aux besoins d'urgence. Les dispositifs ont également été abondés par des dons de fondations, par les fonds dédiés d'Emmaüs International, ainsi que par les fonds d'urgence des quatre régions, qui y ont été réaffectés. Merci encore à celles et ceux qui ont pu participer !

De ce fait, les fonds dédiés d'Emmaüs Europe sont restés stables et représentent les montants suivants, au 31 décembre 2020 :

- Fonds dédiés programme : 48 209€
- Fonds hors-programme, solidarité générale : 215 690€
- Total : 263 899€

Affectation de l'excédent.

Le trésorier propose d'affecter le résultat aux fonds associatifs.

Utilisation des fonds de solidarité générale :

Le trésorier invite le CREE à considérer une affectation régulière des fonds de solidarité générale.

Jose Maria suggère qu'une partie de ces fonds soient pris pour un don exceptionnel à la solidarité internationale étant donné la situation catastrophique dans les autres pays et tout particulièrement en Inde et au Brésil.

Ceci sera pris en compte pour une discussion au bureau qui fera une proposition sur l'affectation de ces fonds tenant compte aussi des risques d'évolution de la crise en Europe.

A noter qu'il est aussi prévu hors fonds de solidarité de garder une somme pour contribuer au déplacement des groupes à l'assemblée Mondiale et pour l'AREE prévue de 2023.

Rapport Général de la Commissaire aux comptes, Madame Marie-Laure AUMARD.

La commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association Emmaüs Europe à la fin de cet exercice. Elle fait les observations suivantes :

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et Méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en application à compter du 1^{er} Janvier 2020 des règlements comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

| | | |
|--|---|---|
| | <p><u>Justification des appréciations</u></p> <p>La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.</p> <p>C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.</p> <p>Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.</p> <p>Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.</p> <p>Comme mentionné ci-avant, la note « Règles et Méthodes comptables » de l’annexe expose les changements de méthode comptables intervenus au cours de l’exercice en application des règlements ANC n°2018-06.</p> <p>Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés que le traitement comptable de ce changement est correct et que la présentation qui en est faite est appropriée.</p> | |
| <p>5. AFFILIATIONS/PROBATIONS</p> | <p><u>Présentation de la demande d’affiliation en tant que membres à part entière.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Coopérative San Sebastian, Espagne</u> <p>En 1980, ils débutent en tant qu’association à Rentería (Guipúzcoa). En 1996, l’association disparaît et ils créent une Fondation et une Coopérative d’initiative sociale à but non lucratif. En 2010, ils décident de suivre leur propre chemin indépendamment de la structure de Emaüs Fundación Social.</p> <p>Membre fondateur de l’Association Emmaüs en Espagne. Actuellement formé par 33 personnes (travail réglementé), 13 femmes et 20 hommes.</p> | <p>Le Conseil Régional donne son avis favorable à la demande d’affiliation de la Coopérative de San Sebastian :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pour</u> : 17 voix ✗ <u>Contre</u> : 0 voix ● <u>Abstention</u> : 0 voix |

Locaux de 1.583,90 m2 autorisés comme "centre de préparation pour la réutilisation" répartis en : tri et stockage de textiles, vente, déchargement et stockage de meubles, espace de préparation de stockage de D3E. Et à 5 véhicules pour la collecte. Ils vivent pratiquement uniquement grâce à leurs ventes.

• **Emmaüs Huelva, Espagne**

Traperos Emaüs à Huelva travaille depuis 2014, d'abord en tant qu'espace de formation et d'accueil, ensuite dans le cadre d'une Coopérative et enfin en tant qu'association, sa forme juridique actuelle.

Ils se trouvent à Gibrleón, une municipalité de Huelva (Espagne). Ils sont une structure d'économie sociale, dédiée à la réutilisation, au recyclage et à la formation sur l'environnement, basée sur un principe d'insertion socioprofessionnelle et de développement personnel, avec un engagement fort dans l'économie circulaire et l'environnement.

Ils sont aujourd'hui 12 compagnes et compagnons et ils apportent soutien aux dizaines d'immigrés venus travailler pour des exploitants agricoles et vivants dans des situations inhumaines.

Grace à l'appui des groupes espagnols et à ceux du reste de l'Europe ils ont réalisé les travaux nécessaires pour avoir leur agrément pour passer des marchés publics sur la préparation pour réemploi.

Ces deux groupes sont devenus affiliés d'Emmaüs Espagne après de nombreuses rencontres et participent maintenant aux assemblées d'ES.

Présentation de la demande d'entrée en probation

• **Vivre au peux, France**

L'Association « Vivre au Peux » a été créée le 3 décembre 2014 et a commencé son activité le 1^{er} janvier 2015. Son but initial était d'accueillir les personnes déjà présentes au sein du groupe d'Emmaüs Peupins mais qui, suite à la création des chantiers d'insertion, ont perdu leur emploi en raison de leur âge ou de difficultés les empêchant de travailler au sein de ces chantiers, puis l'accueil a été étendu aux personnes en situation d'exclusion sociale : personnes ayant perdu le statut de compagnon du fait de leur situation (retraité, handicap, bénéficiaire du RSA, ...) ou dans des situations similaires.

L'accueil des demandeurs d'asile grâce au dispositif Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) faisait partie de l'ADN de l'association. Sa suppression en 2019 a poussé l'Association à demander l'agrément Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asiles (HUDA) pour poursuivre son action.

Le Conseil Régional donne son avis favorable à la demande d'affiliation d'Emmaüs Huelva :

- ✓ Pour : 17 voix
- ✗ Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le Conseil Régional donne son avis favorable à la demande de probation de Vivre au peux :

- ✓ Pour : 17 voix
- ✗ Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

| | | |
|---------------------------|---|--|
| | <p>Installée à 5 kms de la commune du Pin (79140), dans le département des Deux-Sèvres, en région Nouvelle Aquitaine, elle est à 35 kms de Cholet et à environ 100 kms de Poitiers et de Nantes.</p> <p>L'association accueille actuellement 30 personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 personnes dans des logements « Pension de famille » - 11 personnes en HUDA - 4 personnes en accueil solidaire <p>Pour créer du lien entre toutes les personnes accueillies à Vivre au Peux, les repas du midi sont proposés et ouverts à tous. Des temps festifs collectifs et des sorties sont également organisées très régulièrement. Des cours de FLE sont également dispensés par une intervenante professionnelle.</p> <p>L'association porte actuellement dans un vaste projet immobilier qui doit permettre le passage de 30 à 40 personnes accueillies sur site (initialement d'ici 2022)</p> <p>VAP travaille avec le bailleur SOLIHA et a un réalisé un budget prévisionnel équilibré jusqu'en 2022. L'association a démarré un DLA sur la structuration RH de l'association afin que celle-ci soit adaptée à un nombre de personnes accueillies plus important.</p> <p><u>Question des membres du CREE</u> : que se passe-t-il quand les demandes d'asile sont refusées ? Il y a un partenariat avec des associations locales, dont des communautés Emmaüs, pour les accueillir et les accompagner dans leurs démarches de recours dans le même département.</p> <p>Ce groupe a été créé par un groupe Emmaüs et c'est une solution pour accueillir de façon collective des compagnons retraités qui pourrait être intéressant de suivre pour les autres pays européens.</p> | |
| <p>6. SOLIDARITÉ 2021</p> | <p><u>Présentation des programmes de solidarité 2021</u></p> <p><u>FIS-Emmaüs (Bosnie-Herzégovine)</u> : Demande de 15 000 € pour équiper la cuisine du nouveau centre pour personnes âgées. Il est proposé de soumettre cette demande au dispositif spécifique de solidarité 2021 d'EI.</p> <p><u>CNZD (Croatie)</u> : Demande de 5 000 € pour lancer un studio multimédia comme nouvelle activité économique pour le groupe. Il est proposé d'inclure cette action dans le programme européen de solidarité 2021.</p> <p>Echanges : comment vont-ils dégager un bénéfice pour financer les projets si cette activité n'est pas rentable au démarrage ? Ils ont travaillé un plan de développement</p> | <p>FIS-Emmaüs – DSS EI :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pour</u> : 17 voix ✗ <u>Contre</u> : 0 voix ● <u>Abstention</u> : 0 voix <p>CNZD – PES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pour</u> : 16 voix ✗ <u>Contre</u> : 0 voix ● <u>Abstention</u> : 0 voix |

| | | |
|---|---|--|
| | <p>qui prévoit de dégager un bénéfice progressif au cours des 5 prochaines années pour le consacrer au financement des projets sociaux. Et que se passera-t-il si les personnes compétentes dans ce domaine partent ? L'une de ces personnes est le directeur et fondateur, on peut imaginer qu'il restera longtemps. De plus, une partie importante des activités du groupe est organisée autour de ces questions et assurent de conserver cette expertise.</p> <p><u>TOMS (Croatie) :</u> Demande de 5 000 € pour un service de livraison dans le nouveau restaurant social. Il est proposé d'inclure cette action dans le programme européen de solidarité 2021. Echanges : 74 000 € restent à financer en plus de notre aide potentielle : comment vont-ils trouver le reste ? En fait ils les ont déjà trouvés pour le lancement du restaurant (qui a eu lieu en juin 2020) en fonds publics et soutien du FIS Emmaüs. Il reste juste à financer le développement de la livraison vue la situation sanitaire.</p> <p><u>Emmaüs Brat Albert (Pologne) :</u> Demande de 15 000 € pour acheter un nouveau véhicule. Il est proposé d'inclure cette action dans le programme européen de solidarité 2021.</p> <p><u>Nasha Khata (Ukraine) :</u> Demande de 5 000 € pour l'aménagement et la sécurité des maisons communautaires. Il est proposé de soumettre cette demande au programme de la Fondation Abbé Pierre 2021.</p> | <p>TOMS – PES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pour</u> : 16 voix ✗ <u>Contre</u> : 0 voix ● <u>Abstention</u> : 0 voix <p>Emmaüs Brat Albert – PES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pour</u> : 16 voix ✗ <u>Contre</u> : 0 voix ● <u>Abstention</u> : 0 voix <p>Nasha Khata – PES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pour</u> : 18 voix ✗ <u>Contre</u> : 0 voix ● <u>Abstention</u> : 0 voix |
| <p>7. POINT DN/SAGES CALENDRIER AM</p> | <p>Les DN ne sont pas mentionnés dans les statuts d'EI et très peu dans les statuts d'EE. Les DN sont un héritage d'avant la réforme de 2003 quand les DN étaient les principaux représentants au sein d'EI.</p> <p>Dans les propositions il y a une série de propositions qui parfois se dupliquent encore et certaines qui nécessitent encore une discussion.</p> <p>Il faut faire un travail de formulation pour que cela puisse aussi être un apport aux statuts voté en CREE puis peut être aussi discuté avec les autres régions.</p> <p><u>Point 1 :</u> Préciser quelles informations sont à partager et quel rythme avec des exemples pour les nouveaux CEI. Dans les statuts préciser Fonction, missions et met le reste dans le RI le reste.</p> <p><u>Point 2 :</u> sur le point 1 Julio : chaque pays doit s'organiser Martha selon les pays il y a plus ou moins d'élus DN et CEI. Patrick chacun a un rôle précis : Nation pour l'un Europe et international pour les autres</p> | <p>Le Conseil Régional approuve la mission donnée au groupe de travail pour faire des propositions d'évolution de nos statuts et du règlement intérieurs sur les rôles, missions et modalités d'élection des DN.</p> <p>Le Conseil Régional approuve les réponses aux questions posées par Emmaüs International</p> |

| | | |
|---|--|--|
| | <p>Annick : oui en France actuellement bien distinct entre DN qui représente le CA de l'ON et les CEI qui ne sont pas dans les instances nationales</p> <p>Point 3 : rien à ajouter Point 4 : rien à ajouter Point 5 : mandat ok pour tous. Ajout de Jose Maria, de notre expérience dans certains pays on ne trouve pas de DN, il faut voir à l'avenir. Point 6 : ouvre de nouvelles questions qui seront traitées</p> <p>Ok pour tout le monde sur les questions 7, 8 et 9 pour envoyer la réponse à EI avec nos commentaires. Suite à l'annonce du nouveau calendrier de l'AM : virtuelle en 2021 et en Uruguay en 2022. Sera-t-il alors raisonnable de maintenir une autre AM en 2025 vu que l'AR Europe est prévue en 2023 ?</p> | |
| <p>8. Vie du mouvement</p> | <p>Carina informe les membres du CREE que la rencontre souhaitée depuis un an entre EI, EF et EE devrait avoir lieu le 12 mai afin de discuter de vive voix.</p> <p>Elle rappelle aussi que plusieurs membres du CREE pensent que le courrier envoyé par le seul CE d'EI à tous les groupes du monde pose une question de démocratie interne et non devons voir comment améliorer notre fonctionnement collectif à l'avenir même si nous n'allons pas en parler aujourd'hui. Nos débats du jour sont en revanche connectés sur le fond de ce qui est exprimé dans ce courrier.</p> <p>Jose Maria rappelle que les groupes espagnols ont exprimé leur soutien à cette initiative du CE.</p> | |
| <p>9. POURSUITE DES ÉCHANGES DU DERNIER CREE « COMMENT AIDER PLUS ? »</p> | <p>Comment aider plus de personnes en conservant notre autonomie financière ? Simon rappelle que plusieurs sujets émergent des débats menés au dernier CREE : sur les différentes activités économiques (historiques ou innovantes), le besoin de définir précisément l'autosuffisance dont chacun a sa propre vision, etc. Ces débats pourront notamment nous aider à clarifier nos critères d'acceptation de nouveaux groupes dans le mouvement. EI prévoit d'organiser des débats avec les groupes en prévision de l'assemblée mondiale, entre autres sur la question de l'autonomie et de la participation au financement du mouvement. Des ateliers en ligne seront proposés aux groupes en mai. Au niveau européen nous avons aussi des questions liées à l'évolution de notre activité, les questions du réemploi et de la gestion des déchets étant de plus en plus règlementées. Il va devenir difficile de ne pas être sous contrat avec les autorités locales ou prestataire de service. Comment avancer sur ce sujet, en impliquant au mieux les groupes et en arrivant à de réelles conclusions et décisions ? Quel rôle peut jouer EE pour accompagner ces évolutions ?</p> <p>Tony pense que si les enquêtes écrites auprès des groupes sont parfois trop nombreuses et ne donnent pas toujours beaucoup de résultats, mais cet outil peut rester pertinent, d'autant qu'il est peu utilisé à l'échelle européenne.</p> <p>Jose Maria rappelle que ce débat a lieu depuis de nombreuses années. Une des idées déjà avancée est que chaque groupe n'a pas nécessairement à être autosuffisant, tant que le mouvement dans son ensemble l'est. Sur la question des groupes qui ont des contrats de service avec des collectivités et autorités locales, ou bénéficient de contrats d'insertion, il affirme que l'important est de conserver une indépendance vis-à-vis de tous les groupes de pouvoir et partis politiques. Par exemple, les groupes espagnols utilisent beaucoup ce dispositif mais gardent la possibilité de</p> | |

| | |
|--|---|
| | <p>se déclarer officiellement anticapitalistes. Les groupes ne bénéficient d'aucune faveur de la part des autorités, mais simplement du cadre légal commun.</p> <p>Amanda pense impossible d'arriver à une définition unique de l'autosuffisance. Elle propose de demander à chaque groupe de mesurer son autosuffisance selon ses propres critères.</p> <p>Annick précise, sur la question des appels aux dons extérieurs, que l'appel français a permis de sauver plusieurs groupes fragiles. S'il devait être reconduit en France, il ne servirait pas à financer le fonctionnement des groupes, mais à innover et développer de nouvelles activités économiques, ce qui semble aujourd'hui nécessaire face à l'essoufflement de notre modèle principal et la concurrence qu'il rencontre.</p> <p>Carina pense que cette question doit aussi être discutée au niveau de chaque pays pour permettre des échanges entre groupes qui partagent les mêmes questions.</p> <p>Martha trouverait intéressant de se projeter à plus long terme, en se demandant à quoi ressemblera le monde dans 30 ans, et qui nous voulons être à cet horizon. Il faut également prendre du recul sur notre situation actuelle, pour finalement discuter collectivement du chemin et de la stratégie à mettre en place pour arriver à cet objectif. La question de notre financement, par exemple, fait partie de cette stratégie, plutôt que du débat sur notre finalité.</p> <p>Maria Luisa informe que le CA d'Emmaüs Italie prévoit un débat sur les questions de la solidarité, du partage et de l'autosuffisance (ils proposent d'inviter des groupes Suisses italianophones). Elle trouve qu'un débat serait plus efficace que des consultations écrites qui fonctionnent mal dans nos groupes.</p> |
| <p>10. CALENDRIER DES PROCHAINES RÉUNIONS</p> | <p>Merci encore à Simon pour ces 18 ans passés avec Emmaüs.</p> <p>Nous rencontrons Emmaüs Suisse le 7 mai merci à ceux qui veulent se joindre à cette visite de prévenir Carina et Eve.</p> <p>Dans les documents de cette rencontre vous trouverez le calendrier des prochaines rencontres et notamment : le 4 juin, bureau et le 12 juillet CREE.</p> |

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la Présidente lève la séance.

Carina AALTONEN
Présidente d'Emmaüs Europe

Aurore QUEREL
Secrétaire d'Emmaüs Europe